



Le retour des primes estivales

À la fin de l'hiver, certains employeurs dans le réseau de la santé avaient commencé à aviser les salariés de la disparition des primes d'été. Informée de la situation, la Fédération de la santé du Québec (FSQ) a été la première à rencontrer le Ministre et à intervenir publiquement pour dénoncer cette orientation. Selon Monique Bélanger, la présidente de la FSQ, ce changement de cap ne pouvait qu'être mal accueilli dans l'ensemble des établissements de santé. « C'est comme si on disait aux travailleuses et aux travailleurs qu'ils ne méritent plus cette forme de reconnaissance. Pourquoi agir ainsi? Les problèmes de pénurie continueront pourtant de se poser avec acuité durant toute la période estivale. »

Le président du SIIIAL avait d'ailleurs insisté en entrevue : « Tant que de nouvelles mesures d'organisations du travail ne seront pas mises sur pied et n'auront pas commencé à donner des résultats concrets, les primes incitent le personnel à donner davantage de disponibilité. »

Lors d'une rencontre avec le ministre Bolduc, le 1^{er} mai, la FSQ est revenue à la charge, expliquant que déjà dans certains milieux les gestionnaires rétablissaient des primes. Cette situation ne pouvait, selon la présidente, que créer de l'iniquité à l'intérieur du réseau.

« L'annonce du ministre Bolduc à l'effet qu'il rétablissait un régime de primes pendant l'été peut être considérée comme la reconnaissance du problème de pénurie, mais surtout, comme la preuve que nos représentations syndicales ont porté fruits. », de conclure le président du SIIIAL.

Rappel - Séance d'information sur la retraite et les droits parentaux

Certaines d'entre vous ont reçu à la maison une invitation pour participer à des séances d'information concernant la retraite ou les droits parentaux. Nous vous rappelons que ces formations auront lieu les 3 et 10 juin, et qu'il est important de vous inscrire par téléphone, par courriel à directiongenerale@siiial.com ou par télécopieur au (450) 686-6012 afin de réserver votre place.

5 à 7 du SIIIAL

Vous avez reçu une invitation pour notre 5 à 7 qui aura lieu au *Resto-Bar Le Coloc* le 11 juin prochain. Venez profiter de cette occasion pour rencontrer les membres du Conseil d'administration, les conseillers de votre syndicat ainsi que Madame Louise Chabot 1^{re} vice-présidente à la CSQ. Ce sera, par la même occasion, une façon de vous souhaiter de belles vacances à l'approche de la belle saison. Afin de faire de cette activité une réussite, nous vous demandons de confirmer votre présence en appelant au syndicat au (450) 686-6871 au poste 56. **Au plaisir de vous voir en grand nombre!**

Un Front Commun pour la négo

Le 11 mai 2009, les représentants des organisations syndicales des secteurs publics regroupant 475 000 travailleurs et travailleuses ont signé un protocole de fonctionnement en front commun pour négocier avec l'État le renouvellement des nos conventions collectives ainsi qu'une entente de non-marouflage.

Ce nouveau front commun regroupe le SISP (CSQ, FIQ, APTS, SPGQ, SFPQ) ainsi que la CSN et la FTQ. Les représentants de cette nouvelle coalition désirent adopter une approche différente pour la prochaine négo avec un échéancier raccourci afin d'en arriver à un règlement d'ici avril 2010. Les principaux objectifs de cette négociation seront de rattraper le retard salarial du secteur public par rapport au secteur privé ainsi que d'améliorer la sécurité d'emploi.

Soulignons, en terminant, qu'il s'agit du plus important Front Commun à voir le jour depuis 1972.

Journées de l'infirmière auxiliaire et de l'infirmière.



Le 5 mai dernier avait lieu la Journée de l'infirmière auxiliaire. Le SIIIAL est fier d'avoir participé à cette journée, en la soulignant de différentes façons. En effet, porte-cartes rétractables, crayons, chocolats ou repas ont été distribués. Jean-François Caron président, a aussi profité de cette journée pour faire la tournée de quelques CHSLD, accompagné par Monsieur Daniel B. Lafrenière (2^e vice-président de la CSQ) et de Monsieur Pascal Morissette, conseiller de la CSQ, afin de rencontrer les infirmières auxiliaires travaillant dans le réseau.

Le SIIIAL a clôturé la Semaine de l'infirmière par une tournée des différents sites le 15 mai. Ce fût une belle occasion de rencontrer les infirmières qui, jour après jour, fournissent un effort considérable dans leur travail et d'échanger avec elles sur divers sujets.

Cumul de temps supplémentaire

Au cours du mois de janvier 2009, dans certains CLSC, l'Employeur a fait paraître un communiqué concernant le temps supplémentaire. Celui-ci indiquait que les infirmières cliniciennes ne pouvaient accumuler leur temps supplémentaire (effectué après 40 heures de travail).

Mis au fait de la situation, l'équipe des relations de travail du SIIIAL a agi promptement et a effectué des représentations auprès de l'Employeur puisque cela occasionnait une restriction des droits des infirmières cliniciennes par rapport à la convention collective. Devant l'inaction de ce dernier, le SIIIAL a déposé un grief syndical de même que des griefs individuels et collectifs. Ces griefs indiquent que l'interdiction unilatérale de la remise de temps, sans traiter les demandes particulières des infirmières cliniciennes, est arbitraire, abusive et déraisonnable, en plus de contrevenir à la convention collective (annexe 1, C.C.N./UQII).

Lors des réunions de comités de relations de travail (CRT) qui ont suivi le dépôt de ces griefs, l'Employeur s'est engagé à diffuser un mémo reconnaissant que cette interdiction de l'accumulation de temps ferait place à une analyse au cas par cas des demandes des infirmières cliniciennes. Au moment d'écrire ces lignes, nous attendons toujours la parution du mémo (vérifié par le SIIIAL) dans les sites du CSSS de Laval. Si vous éprouvez le même problème, contactez-nous !

À quelques lieues du CSSSL...

Pour celles et ceux qui ne le savent pas, le syndicat de l'hôpital Marie-Clarac est lié par une entente de service avec le SIIIAL depuis deux ans. En vertu de cette entente, le SIIIAL assure les services en relations du travail. On peut donc dire que le SIIAHMC fait partie de la grande famille du SIIIAL.

Le 22 avril dernier, avait lieu à l'hôpital Marie-Clarac, la première assemblée générale. C'est à cette occasion qu'a eu lieu l'élection du comité exécutif. En effet les trois postes du comité exécutif étaient vacants. C'est avec plaisir que nous vous annonçons les nominations de Johanne Forgues au poste de présidente et Garline Antoine au poste de secrétaire-trésorière. Le poste de vice-présidente est toujours vacant, **avis aux intéressées de l'Hôpital Marie-Clarac !!!**

Cette première assemblée a également été une occasion de rencontrer les membres et de répondre à leurs questions. Pas moins de 45 personnes se sont présentées aux différentes rencontres, un taux de participation de 30 % ! L'équipe syndicale du SIIAHMC est maintenant prête à assurer une vie syndicale.

Félicitations aux nouvelles élues !